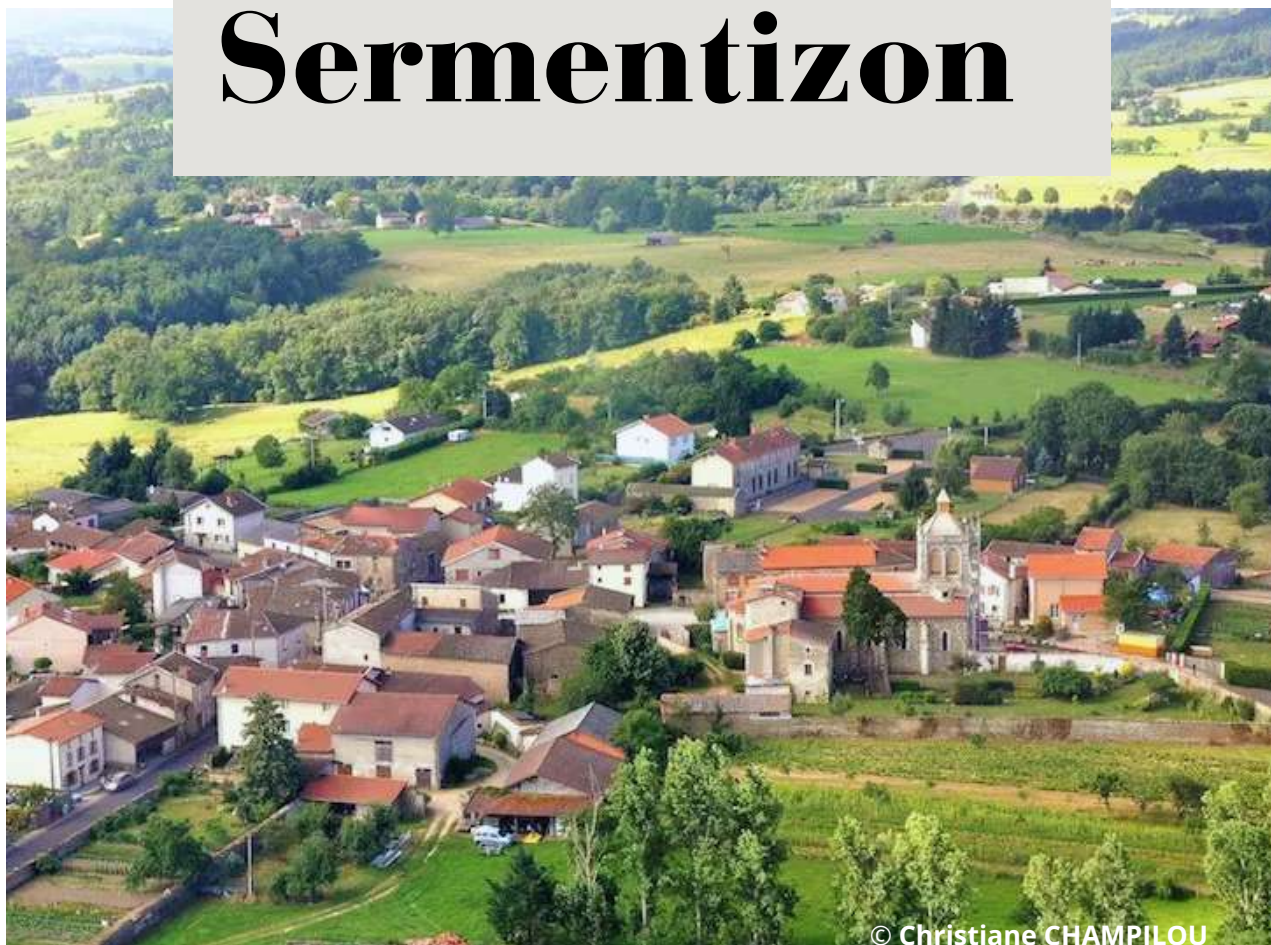




Livret d'Accueil

Sermementizon



© Christiane CHAMPILOU

Sommaire

1. Présentation du conseil municipal
2. Présentation de la commune
3. Démarches
4. Urbanisme
5. Cartes de la commune
6. Entreprises et artisans
7. Intercommunalité
8. Gestion des déchets
9. Santé
10. Organismes sociaux
11. Tourisme et loisirs
12. Le "bien vivre ensemble"
13. Communication



Message de bienvenue de Monsieur le Maire



*Chères habitantes,
chers habitants de Sermentizon,*

*La nouvelle équipe municipale
que vous avez élue le 15 mars
dernier a retenu parmi ses priorités, de rendre
la vie des habitants de la commune plus simple
et plus agréable.*

*La refonte du "Livret d'accueil"
s'inscrit clairement dans cet objectif : comment
répondre aux questions relatives à la vie à
Sermentizon ?*

*Le soin apporté à sa rédaction devrait
permettre à ce livret de répondre aux attentes
des nouveaux habitants, mais aussi des plus
anciens.*

*Nous vous invitons à nous faire part de
toutes remarques et idées d'amélioration.*

Nous sommes à votre écoute !

Le maire et son Équipe.



1 - Le conseil municipal



Le conseil municipal est composé de :

Maire : Yves CHAMPILOU (Le Pialoux).
1er adjoint : Hélène LAMARQUE (Le Buftel).
2ème adjoint : Gilles MORGON (La Faye).
3ème adjoint : Nathalie MARQUET (Le Bourg).
4ème adjoint : Rémi BREUIL (Le Pialoux).



Conseillers : Pierre CAPERAN, Cécile MOREL, Antoine DESCHAMPS, Thomas BOITEL, Anne CREPEL, Charlène FOURNIER, Alexandra MACEDO, Valentin BONNEMOY, Serge THEALLIER, Elisabeth FRESNEAU-LABARRE.

Le maire et ses adjoints se tiennent à votre disposition tous les samedis matin durant les permanences de 10h00 à 12h00 à la Mairie.

2 - Présentation de la commune

Les employés communaux, Mairie et Agence postale



Secrétaire de mairie : Laurence COUZON

Agent technique : Maurice MARTIN

Agent postale et administratif mairie : Corinne CABUROL

MAIRIE

Tél : 04 73 53 19 32 - Mail : mairie@sermentizon63.fr

Heures d'ouverture au public

Mardi : de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h45

Mercredi et jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h45

Vendredi : de 8h30 à 12h30

Fermée le lundi

AGENCE POSTALE

Tél : 04 73 53 14 26

Horaires : du mardi au samedi 9h00 à 12h00





SERMENTIZON

Commune située dans le Puy-de-Dôme, Sermentizon s'étend sur la rive gauche de la Dore près de Courpière et fait partie de la Communauté Thiers Dore et Montagne (TDM) et du Parc Naturel Régional Livradois-Forez. Peuplée de 600 habitants, elle s'étend sur 18,41 km² (altitude : 314 m à 538 m). Le territoire se compose d'un bourg et de 45 hameaux, reliés par 23 km de routes et 30 km de chemins ruraux.

Patrimoine Historique

La commune abrite deux monuments classés :

- **Le Château d'Aulteribe** : Mentionné dès 1261 et légué à l'État en 1954, ce monument à l'architecture composite (médiévale et romantique) est réputé pour être l'un des mieux meublés de France.
- **La Croix de chemin (1603)** : Située à l'entrée de la place de l'église.

À découvrir également :

- **L'église** : Remarquable pour son chevet roman et sa relique de Sainte-Eutychienne.
- **La borne milliaire (Ier siècle)** : Vestige de l'époque romaine situé à proximité du château.
- **La chapelle du cimetière** : Édifiée par la comtesse de Pierre, elle est aujourd'hui classée parmi les Monuments nationaux.
- **L'éolienne** : Structure historique qui alimentait autrefois le château d'Aulteribe en eau.
- **Les fours banaux** : Plusieurs fours restaurés font revivre l'histoire locale, notamment celui de Lavenal lors des fêtes traditionnelles (où l'on déguste les fameuses tripes du Pialoux).
- **Les maisons à « estre »** : L'estre est une loggia ouverte typique. Cette pièce complémentaire servait autrefois de séchoir pour le linge ou les récoltes (noix, ail, oignons...). C'est aussi un espace idéal pour profiter de l'ombre en été et de la lumière en hiver (à découvrir le long du sentier de randonnée du Pisé).
- **Le monument aux morts** : oeuvre du sculpteur Jean Lecourtier, ouvrage peu commun (surmonté d'un coq).

Activités nature

Trois sentiers de **randonnées** balisés permettent de découvrir les paysages locaux :

- Le sentier du Lilion : au départ de la place du bourg.
Parcours ombragé et paisible.
Balisage jaune - 13,40 km (3h45)
- Le sentier du Pisé : au départ de Lavenal.
Thématique sur l'architecture locale, idéal en famille.
Balisage bleu - 6 km (1h45)
- Le sentier du Bénitier du Diable : au départ du château d'Aulteribe.
Découverte du parc et de la forêt.

Trois **parcours VTT**, au départ de Courpière et qui passent sur la commune :

- Les balcons de la Dore (circuit n°9) - 18,2 km
- La Vallée du Lilion (circuit n°11) - 21,5 km
- Le Lilion en passant par Neuville (circuit n°14) - 29,4 km

Les promenades à Sermentizon

01 | LE SENTIER DU LILION

Au départ du bourg de Sermentizon, évadez-vous sur un parcours de 12,5 km. Un itinéraire frais et ombragé, parfait pour une déconnexion totale en pleine nature.

🚶 3h45 de balade | Balisage jaune

02 | LE SENTIER DU PISÉ

Découvrez les savoir-faire traditionnels grâce à ce parcours jalonné de panneaux explicatifs. Au départ de Lavenal, cette boucle de 6 km est accessible à tous et offre un regard unique sur le patrimoine bâti local. Idéal en famille.

🚶 1h45 de balade | Balisage bleu

03 | LE SENTIER DU BÉNITIER DU DIABLE

Inspiré par une légende locale, ce sentier facile vous emmène à la découverte des bois et du parc du domaine. Une sortie parfaite pour combiner grand air et culture. Lieu de départ au château. Boucle de 3,5 km.

🚶 Environ 1h (hors visite du château)



Les balades autrement...

La Ferme du Pré Fleuri vous invite à découvrir le Parc naturel régional du Livradois-Forez à travers des balades en attelage (durée d'une heure ou à la journée) au cœur d'un environnement préservé.

- Public enfant : possibilité d'organiser des programmes sur mesure pour les écoles et les centres de loisirs (journées d'immersion entre découverte des animaux et initiation à l'attelage).

- Inclusion : labellisée « Tourisme & Handicap », la ferme s'engage dans une démarche d'accessibilité totale. Ses installations sont adaptées aux quatre familles de handicap pour garantir à chaque visiteur une expérience de qualité.

📍 Adresse : Lavenal, 63120 Sermentizon

☎ Tarifs et contact : 04.73.53.00.98 ou, 06.15.03.16.82





Le Château d'Aulteribe

Architecture et mobilier d'exception.
Premier château refuge L.P.O
Infos sur : www.chateau-aulteribe.fr





Associations

Amicale Laïque

Président : M. Sylvain BARRY

Organise la Tripe du Pialoux le dernier week-end d'octobre

Association des 4A - Formation chien guide

Présidente : Mme Mireille OPE

Comité des Fêtes

Présidente : Mme Sandrine PHEULPIN

Ils organisent de nombreuses manifestations :

- Repas dansant
- Fête de la Musique
- Marché artisanal et brocante (début juillet)
- Fête de la St Loup (le 1er weekend de septembre),
- Bourse aux jouets et vêtements (en décembre)

Culture et Patrimoine à Sermentizon

Présidente : Mme Christiane CHAMPILOU

Créée en février 2012, elle a pour cible :

- d'identifier, de mettre en valeur et de faire connaître le patrimoine et l'histoire de Sermentizon sous ses différents aspects.
- de valoriser son territoire au travers d'animations culturelles et toutes autres actions de promotion du patrimoine et de l'histoire de la commune
- participe à certaines manifestations organisées par le Château d'Aulteribe
- Exposition de photos, conférence, publications, concerts, théâtre...

Association les Gaulois de Sermentizon

Président : M. Sébastien PIEDERRIERE

Manifestations :

- Exposition de véhicules d'exception
- Marché de Noël

FNACA (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie)

Président : M. André BONNEMOY

Société de Chasse

Président : M. Boris BOURNILHAS

Régulation de la faune locale - battue - ramassage déchets

BTMS - Formation Ébéniste

Président : M. Antoine MATSAKIS

Créée en 1999, à l'initiative du Centre des monuments nationaux, la formation BTMS ébéniste de l'IFP de Bains en Haute-Loire permet de préparer sur deux ans un brevet technique supérieur des métiers d'art ébénisterie « restauration et création ».

La mention restauration de meubles anciens aborde la conservation et la restauration à travers le patrimoine. Ainsi, les apprenti(e)s bénéficient d'un cadre exceptionnel de formation : le château d'Aulteribe et ses collections mobilières les plus importantes de France (mobilier du XV^e au XIX^e siècle).

Club des 3A.S. (Auvergne Anciennes Automobiles Sportives)

Président : M. Jean-Luc SEYCHAL

L'association propose des sorties, expositions de voitures et des animations.

École

En 2019, le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) des communes de Sermentizon, Neuville, Glaine-Montaigut et Bort-l'Étang a été centralisé en une école unique, située à Bort-l'Étang. Géré par le SIGEP (Syndicat Intercommunal de Gestion des Écoles Publiques), un service de transport scolaire assure quotidiennement la liaison entre les différentes communes et l'établissement.



Services de proximité

La bibliothèque

Responsable : Mme Christine VEYSSIERE

Située à l'ancienne école de Sermentizon la bibliothèque est ouverte :

- les samedis matins de 10h00 à 12h00
- les mercredis après-midis de 15h00 à 17h00.

Elle est rattachée au réseau "le Fil" regroupant les médiathèques de la communauté de commune Thiers Dore et Montagne (TDM).

2 Boîtes à livres sont disponibles sur la commune :

sous la halle place de l'église et derrière la mairie en face du parc de jeux.

Depuis 2024, un service de portage de livres à domicile est proposé aux personnes âgées.

La bibliothèque participe au prix littéraire "Passeurs de mots".

Des ateliers sont aussi proposés les mercredis pour les enfants.

Facebook : Bibli Sermentizon - Instagram : @BibliSermentizon

Mail : bibliothequesermentizon@orange.fr - Tél : 04 73 53 55 08



Coiffeurs

- en salon : "Référence" sur la place de l'église - 06 75 75 97 85
- à domicile : Mme Patricia BERARD Tel : 06 63 28 04 66 ou 04 73 51 24 40

Restauration

Alliance des sens (traiteur et restaurant)

Tél : 06 07 90 57 58 ou 04 73 53 46 62



Cabinet d'infirmières

Mesdames CHABANAT Angélique et PIC Delphine

Situé à l'ancienne école - Accès PMR.

Tél : 07 85 80 68 61 ou 04 73 94 51 60



Cabinet infirmières et Bibliothèque
Accès PMR

Gîtes de France

La commune propose deux gîtes 2 épis, situés dans le bourg.

Capacité : 3 personnes chacun. Chien accepté - service "WIFI63" gratuit.

Disponibilité et réservation sur le site des Gîtes de France

- Gîte 1 - [n°63G63448](#)
- Gîte 2 - [n°63G63449](#)



Assistantes maternelles

- Justine SABLE - Le Pialoux - Tél : 04.73.53.16.34
- Patricia PONS - Les Bournoux - Tél : 04.73.51.29.28

Aire de jeux

Située derrière la mairie.

- Jeux adaptés aux tous-petits
- Table de ping-pong
- Cage de foot et panier de basket



Terrain de pétanque : vers le bâtiment de l'ancienne école.



3 - Démarches à effectuer

À votre arrivée...

Il est essentiel de vous présenter en mairie pour prendre connaissance des démarches locales et des réglementations en vigueur (chiens dangereux, brûlage des végétaux, déneigement, etc.).

Le personnel municipal se fera un plaisir de vous accueillir pour vous présenter la commune.

Titres d'identité (CNI et Passeport)

Il est recommandé de faire une pré-inscription possible sur l'ANTS.

Pour toute demande, présentez-vous en personne (pièces justificatives en main) dans une mairie équipée d'une station biométrique.

- Mairie Courpière : 04 73 53 01 21
- Mairie Thiers : 04 73 80 88 80
- Mairie Lezoux : 04 73 73 01 00

Formalités administratives

Inscription sur les listes électorales

L'inscription est automatiquement effectuée par l'INSEE pour les jeunes de 18 ans résidant sur la commune.

Pour tous les autres, l'inscription est une démarche volontaire. Document à compléter en mairie. Se munir d'un titre d'identité valide et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Recensement citoyen à 16 ans

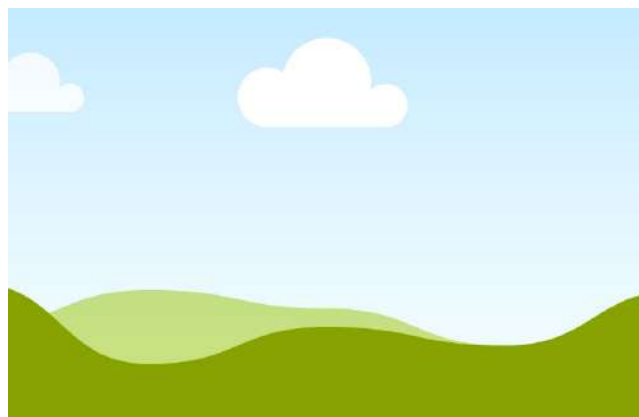
L'attestation est indispensable pour pouvoir s'inscrire à un examen (BEP, baccalauréat...), à un concours administratif en France et pour le permis de conduire, la journée citoyenne.

Se présenter en mairie muni du livret de famille, de la carte d'identité du mineur et d'un justificatif de domicile.



À savoir 💡

Les documents requis varient selon votre situation. Notez que les mineurs ne peuvent plus être inscrits sur le passeport des parents et doivent posséder leur propre titre.



4 - Autorisation d'urbanisme

Si vous avez un projet concernant votre habitation ou bien tout autre construction, n'hésitez pas à contacter la mairie qui vous conseillera.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez faire vos demandes d'autorisations d'urbanisme en ligne, et ce, pour l'ensemble des communes dont l'instruction est traitée par TDM.

Qui est concerné ?

Sur tout le territoire, particuliers ou professionnels, vous aurez la possibilité de transmettre de manière dématérialisée toute demande d'autorisation relative au droit des sols (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, déclaration d'intention d'aliéner...).

Néanmoins, le dépôt en mairie d'un dossier au format papier est toujours possible.

Comment ça marche ?

La demande d'autorisation suit les étapes suivantes :

1. Choisir la commune de votre projet. L'acceptation des Conditions Générales d'Utilisation de la commune est obligatoire.
2. Se connecter à l'aide d'identifiants. La création d'un compte est nécessaire à la première connexion.
3. Déposer la demande d'autorisation en ligne
4. Suivre son état d'avancement

Il faut utiliser le téléservice spécifique pour la saisie par voie électronique, en utilisant le lien pour chaque commune (cf site de TDM - Habitat - Autorisation d'urbanisme)

Quels sont les bénéfices de la dématérialisation ?

Les bénéfices de la dématérialisation sont nombreux :

- Pour les particuliers et professionnels : gain de temps, démarche simplifiée, plus économique et plus écologique, suivi de l'état d'avancement de son dossier...
- Pour les services des collectivités : une amélioration de la qualité des dossiers transmis, une meilleure traçabilité, et surtout, une meilleure qualité de service auprès des usagers (ingénierie et conseil) !



Création de nouvelles surfaces de plancher

- SHOB (Surface Hors Oeuvre Brut) inférieure ou égale à 2m² et hauteur inférieure à 12m
=> **pas de formalité**
- SHOB supérieure à 2 m² et inférieure ou égale à 40 m²
=> **Déclaration préalable**
- SHOB supérieure à 40 m² => **Permis de construire**

Travaux sur constructions existantes et changement de destination et qui font l'objet de déclaration préalable

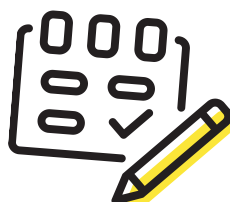
- Travaux qui ne modifient pas les structures porteuses du bâtiment ou sa façade
- Toutes les modifications de l'aspect extérieur du bâtiment (non soumises à PC)
- Travaux de ravalement
- Transformation de plus de 10 m² de SHOB en surface hors d'œuvre nette (SHON)

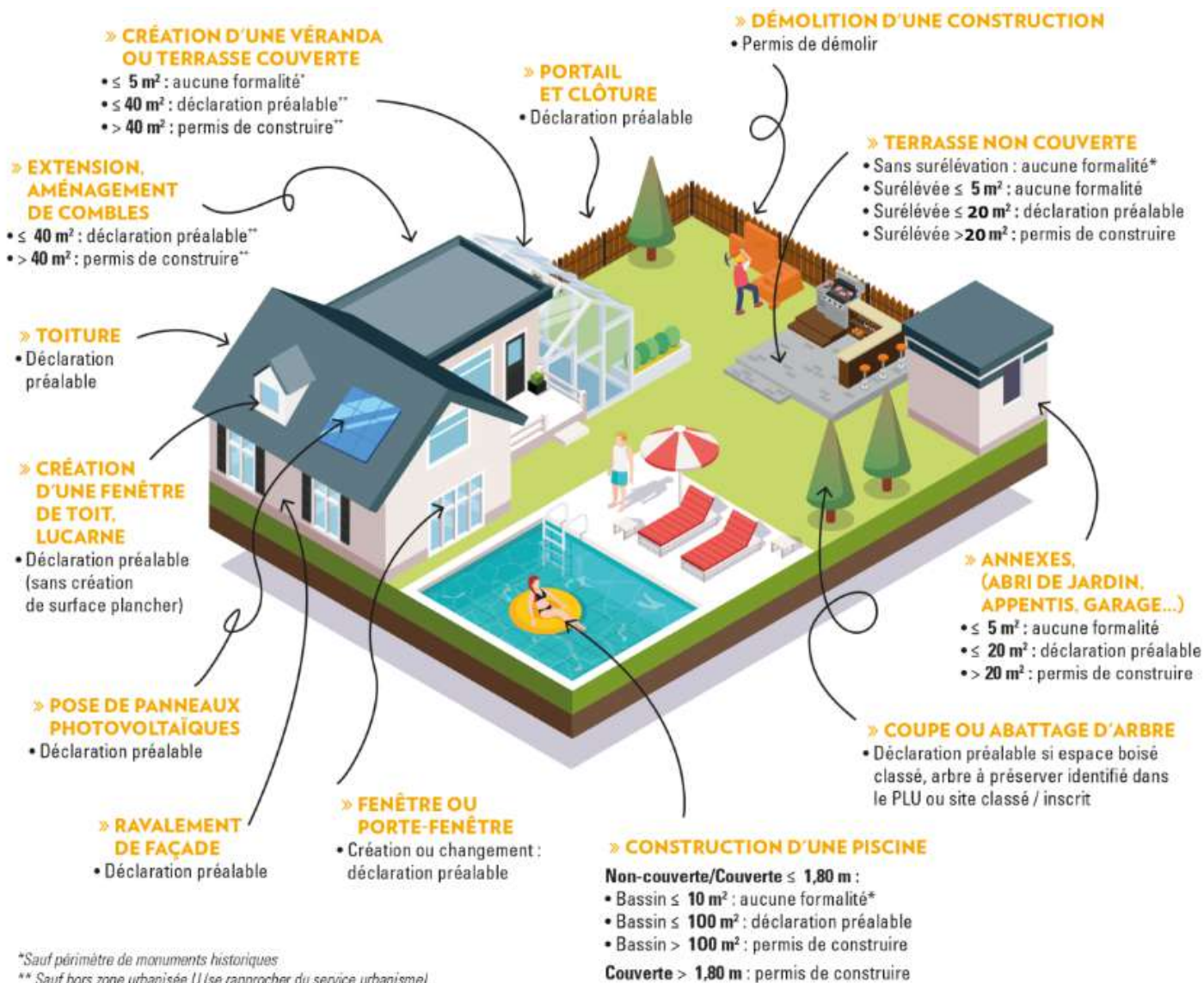
Travaux sur constructions existantes et changement de destination et qui font l'objet d'un dépôt de permis de construire

- Travaux qui modifient les structures porteuses du bâtiment ou sa façade
- Travaux qui modifient le volume du bâtiment
- Perçage ou agrandissement d'une ouverture sur un mur extérieur

Autres aménagements

- Travaux d'entretien ou de réparation courants => **Pas de formalité**
- Bassin de piscine jusqu'à 10 m², non couvert ou couverture inférieure à 1,80 m
=> **Pas de formalité**
- Bassin de piscine jusqu'à 100m², non couvert ou couverture inférieure à 1,80m
=> **Permis de construire**
- Toutes les piscines couvertes dont la couverture est supérieure à 1,80m
=> **Permis de construire**
- Installation d'une caravane sur terrain privé pour plus de 3 mois
=> **Déclaration préalable**
- Mur de clôture => **Déclaration préalable**
- Pose de volets roulants => **Déclaration préalable**
- Démolition d'un bâtiment (périmètre classé uniquement)
=> **Permis de démolir**





Rénover et Construire En Pays de Courpière

S'inspirer des savoirs faire innovants et du lieu pour concevoir un bâtiment.

Le patrimoine architectural du Livradois-Forez souffre d'une méconnaissance et de l'absence de valorisation des architectures locales.

La collection « **Rénover et construire sa maison** », initié par le Parc, permet d'illustrer les spécificités de l'architecture et des constructions des territoires des communautés de communes. Elles sont une mine d'idées dans lesquelles puiser pour créer ou rénover du bâti, tout en ouvrant le champ à des conceptions contemporaines.

Livret explicatif sur le site du parc livradois forez / Préserver / architecture / collection rénover et construire

<https://www.parc-livradois-forez.org/wp-content/uploads/2018/10/BAT-22-07-11-version-web.pdf>

Vous avez choisi de vivre sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Courpière, au coeur du Parc naturel régional Livradois-Foréz.

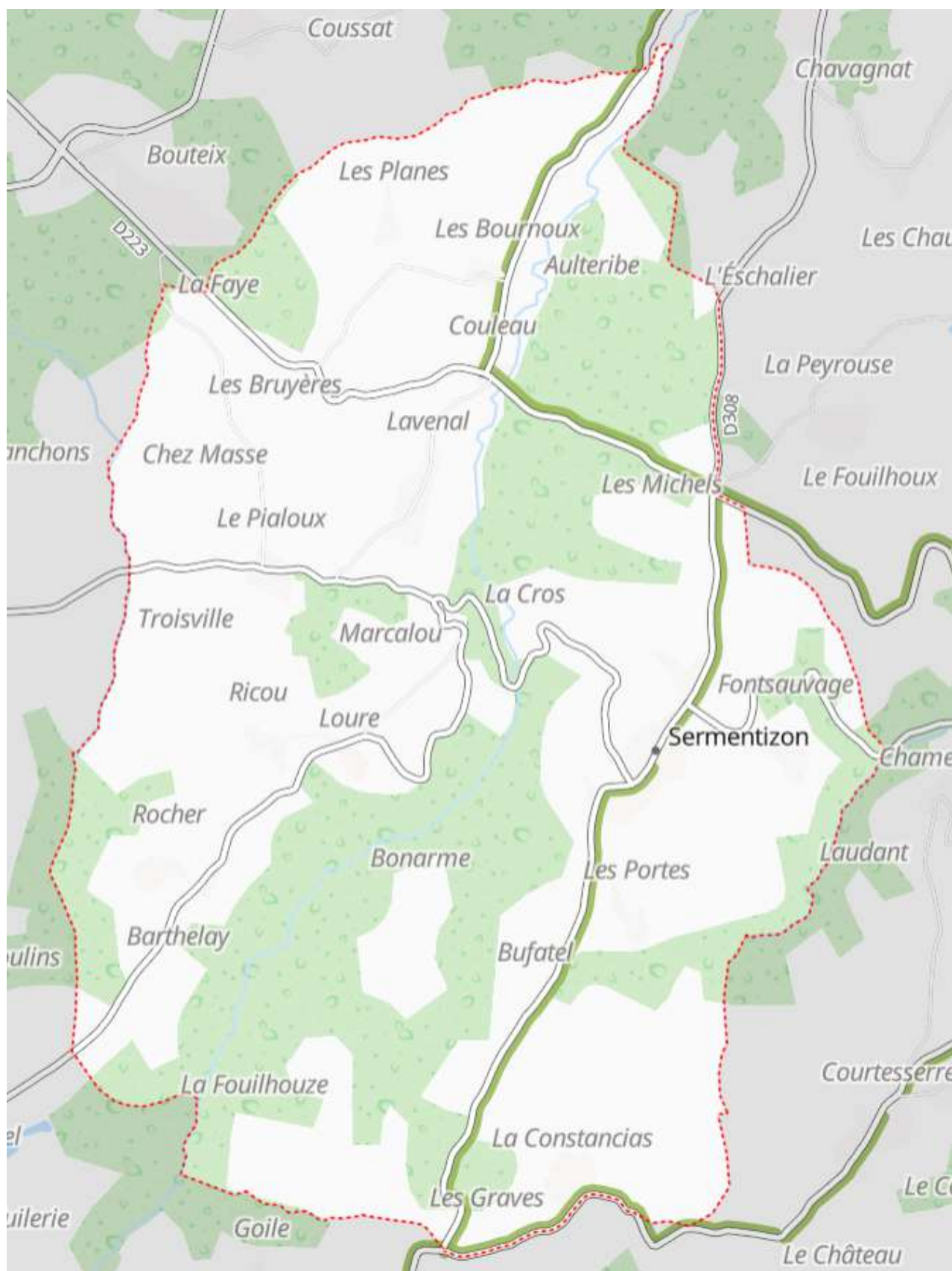
Vous souhaitez réhabiliter votre maison ou construire un nouveau logement.

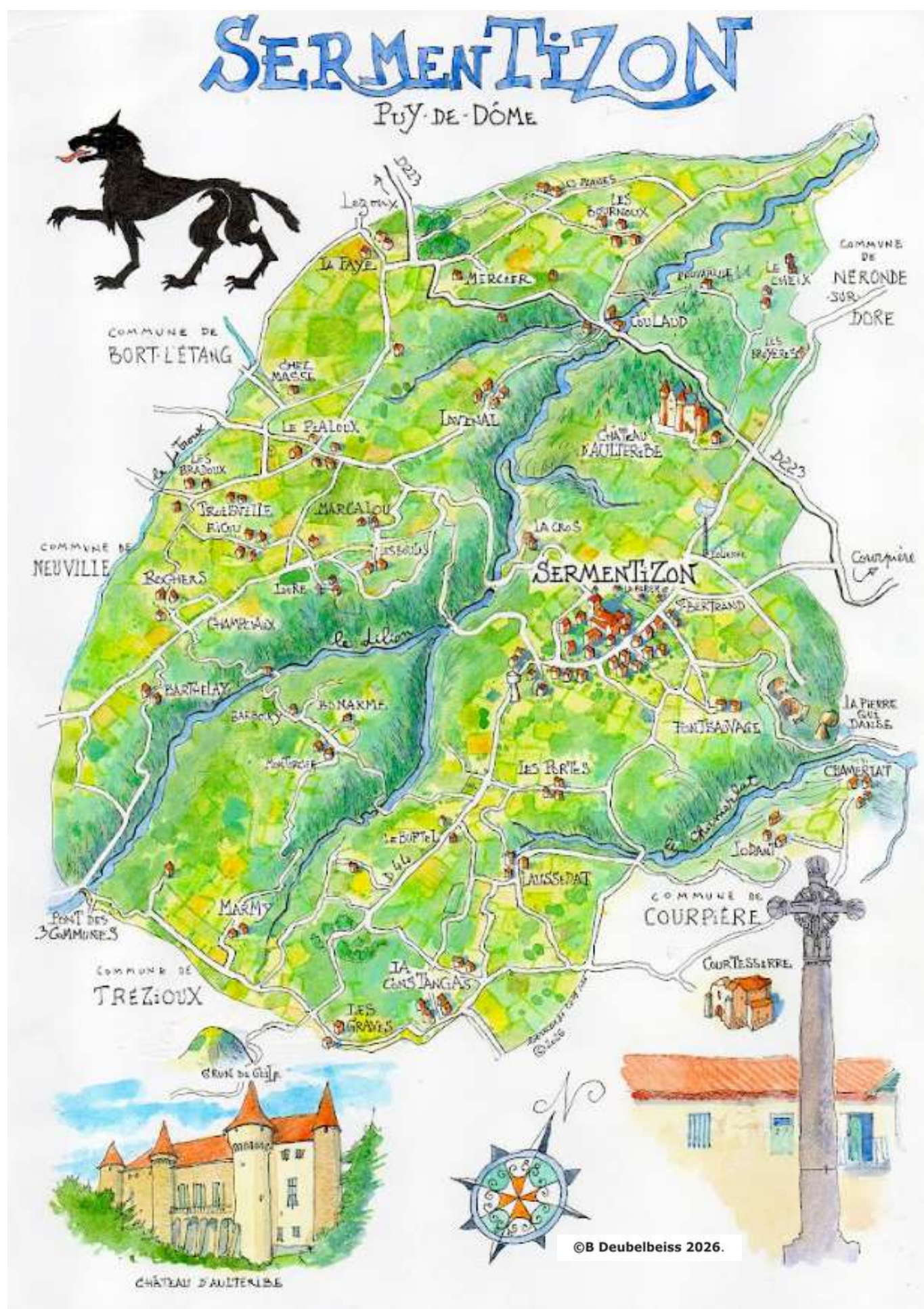
Ce document a pour but de vous accompagner et faire en sorte que vos projets s'inscrivent dans une démarche de développement durable et trouvent harmonieusement leur place dans les paysages et les villages qui font le charme de notre région.

Le territoire est soumis à des pressions grandissantes, résultant de la proximité de Thiers et de Clermont-Ferrand, mais aussi de la présence de l'autoroute A89. L'arrivée de nouveaux habitants, notamment dans la vallée de la Dore, la présence importante de résidences secondaires, ne sont pas sans conséquence pour le paysage et les villages, et l'on constate parfois une transformation peu maîtrisée des bourgs et de leurs abords : constructions neuves hétéroclites, réhabilitations peu respectueuses de l'existant.



5 - Cartes de la commune





6 - Entreprises et artisans

Carrières FONTENAT AG - MILLEREAU

Exploitation de roches massives
granitiques ocre et grise
Tél : 04.73.83.45.51

BARRY BARDAGE COUVERTURE (BBC)

Sylvain BARRY
Bardage, Couverture
Le Pialoux - Tél : 06.88.47.93.95

Laurent NOURISSON

travaux de maçonnerie générale et gros
œuvre de bâtiment
Fontsauvage - Tél : 06.82.90.98.17

PRO-BOIS

Exploitation forestière et sylvicole
Provarel - Tél : 06.61.06.01.83

DOMAINE DE PUISSAUVE

Viticulteur
La Constancias - Tel : 06.66.15.75.30
jerome.bonheme@gmail.com

MON ECO-LOGIK ISABELLE VEYSSIERE

Ateliers pratiques pour confection de
cosmétiques naturels
(particuliers, groupes et entreprises)
Place de l'église - Tél : 07.86.27.23.10

MIA & CIE

Pension pour petits animaux
Ricou - Tel : 07.70.30.14.82

PHIL'ELECTRIQUE

Electricité généralé
Couleau - Tél : 07.86.40.96.37

DAMIEN MASSON

Menuisier bois et PVC
Place de l'église - Tél : 06.16.02.08.81

ADS Etanchéité

Isolation et étanchéité
La Forerie - Tél : 06.82.90.98.17
ads63@icloud.com

VALENTIN BONNEMOY

Travaux forestiers et sylvicoles,
entretien de jardins.
Le Pialoux - Tél : 06.36.84.75.13

LA FERME DU PRE FLEURI

Balades en attelage et mariage en
calèche
Tél : 06.15.03.16.82

YANNICK SACCOMANO

Thérapie Neuroquantive
St Cerneuf - Tél : 06.75.11.27.28

RICHARD MILLEREAU

Praticien REIKI - Soins énergétiques
(adultes / enfants / animaux)
La Faye - Tél : 06.16.02.08.81

LOCA-REVE

MICHEL GIRAUD

Location de tentes de réception,
rôtisseur et traiteur.
Rocher - Tél : 06.83.60.39.93

7 - Intercommunalité

Thiers Dore et Montagne L'INTERCO



Née de la fusion de 4 anciens territoires, le 1er janvier 2017, dans le Parc naturel régional Livradois-Forez et au cœur de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Elle est composée de 30 communes et réunit près de 40 000 habitants.

Sa situation géographique, à la croisée d'axes routiers stratégiques, et ses nombreux atouts économiques, touristiques et naturels font d'elle un territoire unique.

Comme son nom l'indique, TDM gravite autour de sa ville-centre, Thiers, est traversée par une rivière, la Dore, et une partie importante de son territoire se situe en zone de montagne, sur les premiers contreforts de la chaîne du Forez mais aussi du Livradois.

La communauté de communes accompagne les usagers dans leur vie quotidienne. De nombreux services, infrastructures et rendez-vous sont proposés afin de développer l'attractivité du territoire et améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants.



Adresse : 47 avenue du Général de Gaulle - 63300 THIERS

Contact - 04.73.53.24.71 - www.cctdm.fr

Ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

8 - La gestion des déchets

La collecte de proximité

La collecte des déchets est assurée par TDM :

- Ordures ménagères (bac vert) : la collecte s'effectue tous les mercredis. Les déchets doivent être jetés dans des sacs bien fermés.
- Emballages recyclables (bac jaune) : la collecte a lieu un vendredi sur deux (les semaines paires). Les emballages doivent être déposés en vrac.
- La collecte du verre et des grands cartons se situent derrière la mairie.



- Depuis le 1er janvier 2024, les biodéchets (restes de repas...) sont interdits dans les ordures ménagères et doivent être placés dans le composteur. ***Un composteur communal se situe au fond de la place de l'église.***

Que peut-on composter ?

- Déchets de cuisine : épluchures de fruits et légumes (agrumes compris), restes de fruits, fruits pourris, marc de café et filtres, dosettes, sachets de thé, pain, coquilles d'œuf et fruits de mer écrasées, noyaux, coquilles de noix, os et arêtes...
- Déchets de jardin : feuilles mortes, herbes, branchages de petite taille, tonte, paille...
- Déchets ménagers non-alimentaires : serviettes et mouchoirs en papier, essuie-tout, sciures et copeaux

TDM vous accompagne : vous habitez un logement individuel, désirez obtenir un composteur de jardin et souhaitez être accompagné dans cette démarche ? TDM met à disposition un composteur par foyer et donne des conseils pour bien démarrer.

Déchetterie de Courpière :

ZI de Lagat - Tél. 04 73 51 25 12

Du lundi au samedi : 9h15-12h00 / 13h30-17h15

► Papiers, cartons, emballages en carton : journaux, magazines, livres, briques, cartonnets, boîtes...



► Tous les emballages en plastique : flacons, bidons, bouteilles, tubes, sacs et films, pots, boîtes, barquettes...



► Tous les emballages en métal : boîtes, conserves, aérosols, canettes métal, tubes, bouchons, capsules, couvercles...



► Articles d'hygiène :
couches-culottes, cotontiges,
lingettes, pansements...



► Ampoules à filaments
uniquement : les autres se recyclent
et vont à la déchèterie

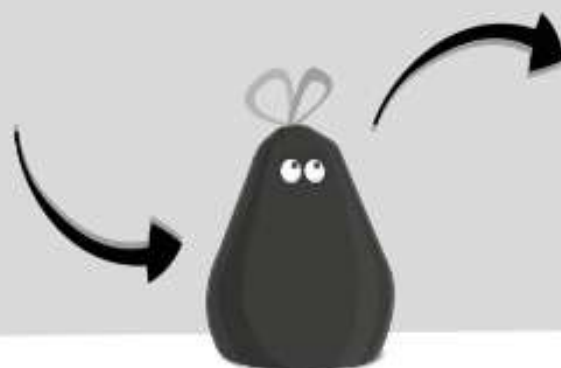


► Vaisselle, porcelaine,
faïence cassées
(en petite quantité, sinon,
c'est à la déchèterie)



► Objets en plastique
de petite taille
brosse à dents, CD, cassette vidéo...

Bien fermées dans un sac plastique



Réduire ses déchets

Trier c'est bien, réduire, c'est mieux ! Si la majeure partie de nos déchets est aujourd'hui valorisée (recyclage, valorisation matière et énergétique), le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas. Aujourd'hui, grâce à des gestes simples, de nombreux déchets du quotidien peuvent être évités plutôt que d'être jetés.

Favoriser le réemploi : Donner, plutôt que jeter, réparer, collecte du textile

Jardiner au naturel : Un service de broyage de déchets de jardin à domicile, gratuit, est proposé par TDM. Cette prestation est destinée aux usagers particuliers, durée 1h. Inscriptions : 04 73 53 93 08 ou accueil.dechets@cctdm.fr

Collecte des encombrants

TDM propose la collecte des encombrants ménagers à domicile.

Ce service de proximité, gratuit, est réservé aux usagers particuliers. La collecte est limitée à 5 m3 par foyer.

Avant tout dépôt, inscrivez-vous au 04 73 80 40 88.

Déchets acceptés :



- **Mobilier** (buffet, table, canapé...), **literie** (matelas, sommier...)
- **Matériel ou élément de construction** (porte, fenêtre, volet, carrelage, évier, baignoire...), **déchets d'éléments d'ameublement**
- **Vaisselle, livres, jouets, cycles, objets décoratifs**
- **Outils, tondeuse, motoculteurs,**
- **Textiles, linge de maison, chaussures**
- **Déchets électriques et électroniques** (machine à laver, aspirateur, gazinière, micro-ondes, chaîne-hifi, téléviseur, matériel informatique...)

Déchets refusés :



- **Déchets verts, gravats**
- **Déchets toxiques ou dangereux** (bouteille de gaz, extincteur, solvant...)
- **Déchets à caractère médical** (médicaments, seringues...)
- **Déchets d'origine animale**
- **Déchets collectés dans les bacs** (ordures ménagères, emballages recyclables...) **ou faisant l'objet d'une collecte spécifique** (verre...)
- **Pneus, déchets automobiles** (excepté les batteries)

9 - SANTÉ

Pôles santés

Hôpital de Thiers - Route du Fau - Tél : 04 73 51 10 00

Consultations externes : Médecine, chirurgie viscérale, urologique et orthopédique, anesthésie, gynécologie-obstétrique, neurologie, cardiologie, gériatrie, oncologie, dermatologie et gastroentérologie	04 73 51 10 44
Urgences 24h/24 – 7j/7 SMUR (Service Mobile des Urgences et de Réanimation) permet l'intervention d'équipes médicales en urgence auprès des victimes et des malades (opérationnel 24h/24, 7j/7).	04 73 51 10 00
Unité d'Hospitalisation de Courte Durée (UHCD) Surveillance Continue	04 73 51 10 00
Plateau technique : Imagerie : radiologie, scanner échographie, ostéo-densitométrie, Pharmacie : dispensation des médicaments et des dispositifs médicaux stériles. Rétrocession aux patients sous certaines conditions Bloc opératoire : 2 salles d'intervention pour la chirurgie programmée ou en urgence, 7j/7 et 24h/24 et 1 salle d'examen d'endoscopie digestive	04 73 51 10 96 04 73 51 10 57 04 73 51 10 00
Gynécologie – Obstétrique	04 73 51 10 31
Chirurgie générale : Orthopédie, traumatologie, urologie, digestif et cancérologie	04 73 51 10 41
Hôpital de jour médico chirurgical : Chirurgie ambulatoire, examens d'endoscopie digestive, transfusions, chimiothérapies	04 73 51 10 91
SMR (Soin Médicaux et de Réadaptation) : Permet une convalescence avant un retour au domicile ou une admission dans une autre structure (EHPAD, USLD).	04 73 51 10 41
Médecine Polyvalente	04 73 51 10 51
Court Séjour Gériatrique dont 2 lits de soins palliatifs : Pour patients âgés de + de 75 ans	04 73 51 10 50
EMG – Equipe Mobile de Gériatrie	04 73 51 10 51
EMSP – Equipe Mobile de Soins Palliatifs	emasp@ch-thiers.fr

DIALYSE AURA

Antenne hémodialyse AURA	04 73 51 12 78
--------------------------	----------------

POINT SANTE

Prises en charge multidisciplinaires des maladies chroniques : diabétologie-endocrinologie, néphrologie, mémoire, obésité infantile. Consultations, programmes d'éducation thérapeutique, hôpitaux de jour, activité physique adaptée, groupes de parole animés par des patients-experts.	04 73 51 12 78
--	----------------

Permadoc

3, Place de l'Europe - 63300 THIERS

Fonctionnement :

Permadoc vous permet de consulter un médecin dans la journée, tous les jours de l'année.

Horaires d'ouverture :

- Consultations : tous les jours de 10h à 23h, dimanches et jours fériés inclus.
- Secrétariat : 10h-20h en semaine, dimanche 10h-14h.

Prise de rendez-vous :

Réservez directement sur **Doctolib** ou contactez le **secrétariat** au 04 73 94 43 82.

Les rendez-vous ne sont pas disponibles pour le lendemain : ils sont libérés 8h avant la consultation. Ce choix de fonctionnement permet de fluidifier les consultations et de minimiser votre attente en salle d'attente.



Numéros d'urgences

 **15**
SAMU

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de soins.

 **17**
POLICE SECOURS

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.

 **18**
SAPEURS-POMPIERS

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.

Qui contacter en cas d'obstacle sur la route ?

Appelez en priorité le 18. Le CODIS se chargera ensuite de joindre les services compétents pour sécuriser et déblayer la chaussée.

 **112**

**NUMÉRO D'URGENCE
EUROPÉEN**

Si vous êtes victime ou témoin
d'un accident dans un pays
de l'Union Européenne.

114

**NUMÉRO D'URGENCE POUR
LES PERSONNES SOURDES
ET MALENTENDANTES**

Accessible par visioconférence,
tchat, SMS et fax pour contacter
le 15, 17 et 18. Application
"Urgence 114" disponible
sur iOS et Android.

 **39 19**

Chantage, humiliation, injures, coups...
Les femmes victimes de violences peuvent
contacter le 3919. Gratuit et anonyme,
ce numéro de téléphone est accessible
de 9h à 19h du lundi au samedi.

 **115**

Numéro du SAMU Social,
vient en aide aux personnes
sans abri et en grande
difficulté sociale.

 **3018**

**SIGNALER UNE SITUATION
DE CYBERHARCÈLEMENT**

**ÉDUCATION NATIONALE
ET JEUNESSE**

 **3020**

**SIGNALER UNE SITUATION
DE HARCÈLEMENT**

**ÉDUCATION NATIONALE
ET JEUNESSE**

 **119**

Numéro d'urgence dédié aux
enfants en danger, victimes de
violences physiques ou psychologiques.

 **116 000**

Numéro d'urgence en cas de
disparition d'enfants, il a pour
mission d'écouter et soutenir les
familles d'enfants disparus.

NUMÉRO NATIONAL DE PRÉVENTION DU SUICIDE

3114

Écoute professionnelle
et confidentielle
24h/24 - 7j/7
Appel gratuit

www.3114.fr

 **MÉDECINS**

3624



Défibrillateur

Il est situé à l'extérieur de la mairie, sous
le porche. Accessible 24h/24 et 7j/7.

10 - Organismes sociaux

Espace France Service

Plusieurs services sociaux sont rassemblés au sein d'un même bâtiment, en centre-ville de Courpière, pour vos démarches administratives et numériques.

3, Place Jean Payre - 04 15 80 00 12 ou 18 - efscourpiere@cctdm.fr

Caisse d'Allocations Familiales :

Renseignements au 08.10.25.63.10

Permanences les mercredis

rendez-vous sur www.caf.fr



Mission Locale :

Permanences les lundis et vendredis

Rendez-vous au 04 73 80 49 69

CAP EMPLOI :

Permanences les mercredis

Rendez-vous au 04 73 16 18 18

Passerelle :

Permanences les jeudis

Rendez-vous au 04 73 80 18 62

ACTO-Insertion :

Permanences les 1er mercredis du mois
de 8h30 à 12h30

Rendez-vous au 06 51 14 52 59

SMTUT :

Permanences les mardis de 9h à 12h

Tel : 04 73 80 50 71

Caisse Primaire d'Assurance Maladie :

- En *visio* de 9h30 à 12h30 / 14h à 16h
sans rendez-vous

- En *présentiel* : les jeudis après- midis.

Sur rendez-vous via votre compte AMELI
ou au 3646

- *Service social* de la CPAM : les mercredis
sur rendez-vous au 3646

Finances Publiques - Impôts :

Permanences les vendredis

Rendez-vous sur www.impôts.gouv.fr

Conseil Départemental de l'Accès aux Droits :

Permanences les mardis de 9h à 11h

En *vision* les mercredis de 14h à 16h

Rendez-vous à prendre à France Service

Maison Départementale des Solidarités :

Rendez-vous au 04 73 80 86 40 pour
rencontrer une assistante sociale

Solidaires pour l'habitat (SOLIHA) :

Permanences les mardis

Rendez-vous au 04 51 00 91 11

ou sur www.loirepuydedome.auvergne-rhonealpes.soliha.fr

Réno'Actions63 :

Permanences les mercredis de 14h à 17h

Rendez-vous au 04 73 42 30 72

Autres Services

Relais Petite Enfance :

Renseignements au 09 81 46 23 68
9, avenue de Thiers à Courpière
contact : rpe@cctdm.fr

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination en Gériatrie) :

A Thiers - Contact au 04 73 51 64 85

Sous-Préfecture :

26, rue de la Barante à Thiers
Contact au 04 73 80 80 80

SIAD (Syndicat d'Aide et Soins à Domicile) :

Renseignements au 04 73 73 18 86
direction@sisadlezoux.fr
29 bis, rue de Verdun - 63190 Lezoux

APAMAR (services à domicile) :

17, avenue de la Gare - Courpière
Renseignements au 08 90 70 58 29

ADMR (services à domicile) :

14 place de la Cité Administrative
Renseignement au 08 90 70 58 02

Syndicat des eaux Rive gauche de la Dore

Compétences : Eau potable et assainissement collectif.
Adresse : Les Loyes – 63520 Estandeuil
Contact : 04 73 70 79 65



SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Pour les usagers non raccordés au tout-à-l'égout, le traitement des eaux usées doit obligatoirement se faire sur leur propre parcelle : c'est ce qu'on appelle l'assainissement autonome (ou ANC). Rattaché à Thiers Dore et Montagne (TDM) depuis 2019, le SPANC est composé de 4 agents. Sa mission principale est de vérifier la conformité de ces installations afin de préserver l'environnement.

Ses rôles :

- Contrôler les équipements pour veiller à leur bon fonctionnement.
- Instruire les dossiers de demande d'installation neuve ou de réhabilitation.
- Conseiller et informer les habitants sur la réglementation et les aides financières disponibles.

Contact : 04 73 53 24 71

Entretenir son équipement : un service avantageux

Avoir une installation aux normes est important, mais bien l'entretenir est essentiel pour prolonger sa durée de vie et protéger la nature.

TDM propose toute l'année un service de vidange et de nettoyage à tarif préférentiel.

- Comment en bénéficier ? Contactez le SPANC au 04 73 53 24 71 pour vous inscrire.
- Fonctionnement : La collectivité centralise les demandes et transmet, 3 fois par an, la liste des usagers inscrits au prestataire agréé retenu.

Transports

La Région vous transporte

P 02 - Arlanc / Ambert / Clermont-Fd

P 03 - Vichy / Thiers / Ambert / Arlanc

P 35 - Peschadoires / Courpière / Clermont-Fd

Transport Thiernois - SMTUT

Ligne 12 - Chateldon / Courpière

Maison de la Mobilité à Thiers

Tél : 04.73.80.50.71

maison-mobilite@stutb.fr



Le transport à la demande (TAD)

L'offre de transport est complétée par le TAD qui permet aux usagers des zones non-desservies de se rendre sur des pôles de vie pour rattraper les lignes urbaines et périurbaines du réseau.

Pour bénéficier de ce service, il faut composer le 04.73.60.41.63

Réserver au minimum la veille.

À savoir : actuellement, pour la *zone 6, Courpière*, le TAD périurbain n'est pas encore effectif, mais il est possible d'utiliser le même service le Taxi-Bus des Montagnes

Contact : 04 73 53 24 71

Permanence Conseil Départemental

Lieu : Mairie de Courpière

- **M. Eric DUBOURGNOUX** – eric.dubourgnoUX@wanadoo.fr Les 1er et 3e mardis du mois, de 10h00 à 12h00.
- **Mme Aude BURIAS** – aude.burias@puy-de-dome.fr Les mercredis sur rendez-vous, de 14h00 à 16h00.

11 - Tourisme - Loisirs

Tourisme

MAISON DU TOURISME DU LIVRADOIS FOREZ

Bureau de Courpière

Place de la Cité Administrative, 63120 Courpière

Tél : 04 73 51 20 27 - www.toursime.pays-courpiere.fr

MAISON DU PARC

63880 Saint-Gervais-sous-Meymont

Tél : 04 73 95 57 57 - www.parc-livradois-forez.org



Loisirs

Cinéma "Le Rex"

Boulevard Vercingétorix à Courpière.

Tél : 04 73 53 19 72 - www.courpiere-cinema.fr

Cinéma "Le Monaco"

17 Rue Conchette à Thiers

Tél : 04 73 80 05 31 - www.thierscinema.fr



Centre Aquatique Communautaire

1 allée des rives de Thiers, Base de loisir d'ILOA à Thiers

Tél : 04 73 80 19 17



Les lacs et les bases de loisirs

🌲 Évadez-vous et ressourcez-vous !

Amoureux des grands espaces et des activités de pleine nature ?

Faites le plein d'énergie et choisissez votre mode de détente en famille ou entre amis. Le lac d'Aubusson, les espaces aquatiques de Saint-Rémy-sur-Durolle ou la base de loisirs d'Iloa à Thiers sauront vous séduire. Ces trois sites sont labellisés « Pavillon Bleu », un gage de qualité qui renforce l'attractivité de notre territoire et du Livradois-Forez.

🌴 Le lac d'Aubusson-d'Auvergne

C'est la plus grande base de loisirs du Livradois-Forez : plus de 100 hectares de verdure dédiés à la détente et aux loisirs ! Dans un espace préservé et sécurisé, profitez de nombreuses activités en famille : baignade surveillée en saison, aires de jeux pour enfants, terrains de pétanque, de football et de volley-ball, parcours d'orientation, randonnée et pêche, location de canoës, pédalos et stand-up paddles. Aire d'accueil pour camping-cars (ouverte toute l'année). Tables de pique-nique, barbecues collectifs, espace bébé (table à langer) et connexion Wi-Fi.



Lac de St Rémy-sur-Durolle

Labellisé "Pavillon Bleu" depuis 2021. Il offre le plein d'activités aux visiteurs : baignade surveillée, activités nautiques, VTT...

La piscine aqualudique communautaire dispose de 2 bassins (dont un grand de 25m) avec toboggans, fontaines, plongeurs et baignoires à remous.

Espaces verts et solarium permettent de s'installer sur les abords de l'eau et de profiter des chaleurs estivales (tél : 04 73 94 31 29).

Des cours de natation gratuits sont proposés l'été pour les jeunes de 6 à 12 ans. Des activités pour les adultes sont aussi prévues tout l'été (aquagym, aquabike...).

Infos et inscriptions à la piscine.



Base de loisirs d'Iloa (Thiers)

Labellisé "Pavillon Bleu" depuis 2021 et classé Natura 2000, le site d'Iloa constitue le troisième pôle de loisirs aquatiques de Thiers Dore et Montagne. Situé à seulement quelques kilomètres de la cité coutelière et au bord de la Dore, Iloa vous ouvre ses portes à proximité immédiate du centre aquatique communautaire.



Si le site se prête aux activités de plein air toute l'année, comme la randonnée, l'été invite résolument à la fraîcheur. Les visiteurs peuvent profiter d'un agréable plan d'eau et s'essayer à des loisirs nautiques originaux, à l'image du paddle électrique.

La saison estivale est aussi rythmée par un riche programme d'animations (concerts, ateliers...) à partager en famille ou entre amis.

12 - Le “bien vivre ensemble”

Les règles de bon voisinage

Nuisances sonores : horaires autorisés par arrêté préfectoral :

- du lundi au vendredi : 8h30 - 12h00 et 14h30 - 19h,
- le samedi : 9h00 - 12h00 et 15h00 - 19h00,
- le dimanche et jours fériés : 10h00 - 12h00 uniquement



Entretien de vos haies : veillez à ce que vos plantations ne dépassent pas sur la voie publique afin de garantir la visibilité et la sécurité des piétons et des conducteurs. *Recommandation : entre mars et août, attention à la nidification des oiseaux !*

Le dialogue d'abord : un voisin n'a pas toujours conscience de la gêne qu'il occasionne (bruit, fumée, haie haute...). Avant toute démarche officielle, privilégiez toujours une discussion calme.



Nos amis les animaux : le civisme, c'est aussi ramasser les déjections de nos compagnons sur les trottoirs et les sentiers du bourg. Posséder un chien est un plaisir, mais veillez à ce que ses aboiements ne deviennent pas une gêne répétée pour vos voisins, de jour comme de nuit.

Brulage des végétaux : nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de brûler ses déchets verts à l'air libre (tonte, feuilles, tailles de haies). Pensez au compostage, ou à la déchetterie de Courpière !



13 - Communication



Parce qu'il est essentiel pour notre équipe municipale de rester à votre écoute et de favoriser l'échange, nous mettons à votre disposition plusieurs outils de communication.

Ils vous permettent de nous contacter, de suivre l'actualité de la commune et de ses environs, ainsi que de rester informés sur les projets en cours et à venir.



Pour nous contacter et vous informer :

- Courrier : Mairie de Sermentizon, Le Bourg, 63120 Sermentizon
- Mail : mairie.sermentizon@wanadoo.fr
- Site internet : www.mairie-sermentizon.fr
- Facebook : Mairie de Sermentizon
- PanneauPocket : Application gratuite à télécharger sur votre smartphone ou consultable sur internet.
- Permanences des adjoints : Tous les samedis, de 10 h à 12 h.

Livret d'accueil Édition 2026

© Photos de Mme N. MARQUET (éolienne, cimetière, croix)
et M. BREUIL (coucher de soleil)



Edité et imprimé par la commune de Sermentizon(63120) -23 Rue du Pisé.
Tiré à 100 exemplaires – gratuit - Achèvement tirage : 10/08/2026
Dépôt légal : 08-2026